

Comptabilisation du PAS

Le principe

Il faut pour cela créer un profil comptable spécifique portant le compte 442000 et de l'attribuer aux rubriques de PAS :

- PAS_PRELEV
- PAS_MTREGULRNF
- PAS_MTREGINDU

Le montant de PAS sera porté au crédit de ce compte avec le libellé Journal des salaires (Ici 164.23) ou au débit si c'est une régularisation d'indu.

Compte	Débit	Crédit	Libellé
421000000		1944,80	Journal des salaires
431000000		26,28	Assurance chômage sur brut
431000000		189,11	C.S.G. déductible
431000000		80,65	CSG-CRDS non déductible
431000000		11,06	Vieillesse
431000000		190,86	Vieillesse sur tranche A
437310000		22,13	A.G.F.F. sur tranche A non cadres
437310000		122,81	IRNEO-Retraite non cadre tr. A
437350000		14,11	Prévoyance non cadre tr. A
442000000		164,23	Journal des salaires
641000000	2766,04		Journal des salaires
TOTAL	2766,04	2766,04	
TOTAL SECTION	2766,04	2766,04	

Revision #1

Created 23 December 2021 12:27:37 by Valéry HUMEZ

Updated 23 December 2021 12:28:20 by Valéry HUMEZ